



APPEL À CANDIDATURE 2018 POUR ARTISTES ET COMMISSAIRES D'EXPOSITION

GENERATOR est une formation professionnelle à destination des jeunes artistes et une résidence de commissaires d'exposition qui se propose de combler l'interstice entre la formation initiale et la professionnalisation de ces acteurs centraux de la filière de l'art contemporain.

GENERATOR est une initiative de 40mcube en partenariat avec l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (sites de Brest-Lorient-Quimper-Rennes), les centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), le FRAC Bretagne, les Archives de la critique d'art (Rennes), Documents d'Artistes Bretagne, a.c.b - art contemporain en Bretagne, les entreprises Self Signal et Avoxa, les revues 02 et Le Chassis.

Ce programme fédère et met à la disposition de jeunes artistes et commissaires d'exposition les compétences critiques et techniques réunies en Bretagne, territoire dynamique composé de nombreuses structures d'art contemporain dédiées à l'exposition, la collection, la recherche, l'édition.

Un jury de professionnel-le-s constitué d'un-e commissaire d'exposition, d'un-e artiste, d'un-e directeur-riche de centre d'art, d'un-e représentant-e de l'EESAB et de 40mcube sélectionne chaque année quatre artistes plasticien-ne-s et leur donne les moyens, pour une durée de sept mois, de se consacrer entièrement à leur pratique artistique. Ils-elles développent et approfondissent leur travail de recherche, produisent des œuvres, constituent leurs réseaux professionnels et acquièrent de bonnes pratiques (administration, juridique, social, etc.).

GENERATOR propose à chacun-e d'entre eux-elles un atelier, des financements et un accès privilégié aux professionnel-le-s de l'art contemporain en France et à l'étranger.

GENERATOR sélectionne chaque année quatre commissaires d'exposition pour un séjour de prospection d'un mois en Bretagne. Ils-elles rencontrent artistes et professionnel-le-s qui résident sur ce territoire et doivent écrire un texte sur le travail d'un-e artiste du programme.

GENERATOR propose à chacun d'entre eux-elles un espace de travail, des financements et un accès privilégié aux professionnel-le-s de l'art contemporain en Bretagne.

GENERATOR
48, avenue Sergent Maginot 35000 Rennes
generator@40mcube.org
www.40mcube.org
+33 (0)2 90 09 64 11

GENERATOR est soutenu par la région Bretagne, le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la DRAC Bretagne, la ville de Rennes, l'entreprise Self Signal, la société d'avocats Avoxa et la revue d'art 02.
GENERATOR est membre du réseau national Arts en résidence.

CONDITIONS DU PROGRAMME

Pour les artistes

- Une allocation de recherche de 3000 euros TTC
- Une aide à la production jusqu'à 3000 euros selon les projets et sur présentation de factures
- Une aide au logement sous certaines conditions
- La mise à disposition d'un atelier et d'une plateforme de production collective équipée
Parallèlement GENERATOR fédère les principaux ateliers de production d'œuvres d'art présents en Bretagne sur les quatre sites de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (Brest-Lorient-Quimper-Rennes).
Chaque artiste aura accès à ces ateliers spécialisés : résine, serrurerie, menuiserie, céramique, sérigraphie, laboratoire photographique, banc de montage vidéo, etc.
- Un apport critique par des professionnel-le-s : artistes, théoricien-ne-s, enseignant-e-s, responsables de structures, critiques, etc.
- Un accompagnement technique dans la production des œuvres
- La mise en réseau avec des entreprises
- Des propositions d'expériences professionnelles diverses : workshop, conférence, montage d'exposition, etc.
- Des temps de travail collectif (séminaire)
- Un temps de restitution du travail

Pour les commissaires d'exposition

- Une bourse de 1000 euros TTC
- Une proposition de logement
- L'organisation de rendez-vous avec les différents acteurs de la scène artistique en Bretagne : artistes, critiques, commissaires, etc.
- Un espace de travail avec connection Internet
- Un temps de restitution du travail

DURÉE DU PROGRAMME

Pour les artistes : du 5 novembre 2018 au 1^{er} juin 2019

Pour les commissaires d'exposition, 2 créneaux sont possibles : mars ou avril 2019

(N.B. : les responsables du programme se réservent le droit d'attribuer ces créneaux aux commissaires).

LIEUX

GENERATOR est basé à Rennes, ville universitaire qui offre aux artistes et commissaires d'exposition un cadre de travail idéal pour développer leurs recherches. Ils-elles pourront s'appuyer notamment sur le fonds des Archives de la critiques d'art et la documentation du Frac Bretagne.

La situation géographique de Rennes offre aux artistes et commissaires d'exposition une base à partir de laquelle ils-elles peuvent développer leurs projets. Rennes est à 1h25 de Paris en train, 1h de Nantes, 1h30 de Lorient, 2h15 de Brest et de Quimper, 3h de Londres et 5h de Bordeaux.

Chacun-e aura la possibilité d'être accueilli sur les autres sites de l'EESAB et des villes partenaires selon les besoins de sa recherche.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour les artistes

01. Dossier artistique avec Curriculum Vitae
Des catalogues d'exposition peuvent accompagner le dossier artistique.
Les vidéos devront être visibles sur Internet via Vimeo ou autre.
02. Projet de développement du travail artistique
03. Lettre de motivation
04. Lettre signée précisant la disponibilité du-de la candidat-e pendant la période du programme

Pour les commissaires d'exposition

01. Dossier présentant les recherches menées
Des catalogues et autres textes peuvent accompagner le dossier
02. Lettre de motivation
03. Lettre signée précisant la disponibilité du-de la candidat-e sur les deux périodes envisagées (mars et avril 2019)

Tous les documents doivent être expédiés à l'adresse suivante :

40mcube - 48, avenue Sergent Maginot - 35000 Rennes, France.

Les documents ne seront pas retournés à leur expéditeur-trice. Les envois par mail ne sont pas acceptés.

COMITÉ DE SÉLECTION

Un.e commissaire d'exposition

Un.e artiste

Un.e directeur.trice de 40mcube

Un.e directeur.trice de site de l'EESAB

Un.e directeur.trice de centre d'art

CALENDRIER

Dépôt de candidature du 15 mars au 16 juin 2018

Sélection des dossiers : 6 juillet 2018

Annonce des lauréats : juillet 2018

Début du programme : 5 novembre 2018

ATTENTION

Les dossiers incomplets ne seront pas traités par le comité de sélection.

Les responsables du programme se réservent le droit de modifier les conditions du programme.